

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXIX, n° 49.
Bruxelles, octobre 1953.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXIX, n° 49.
Brussel, October 1953.

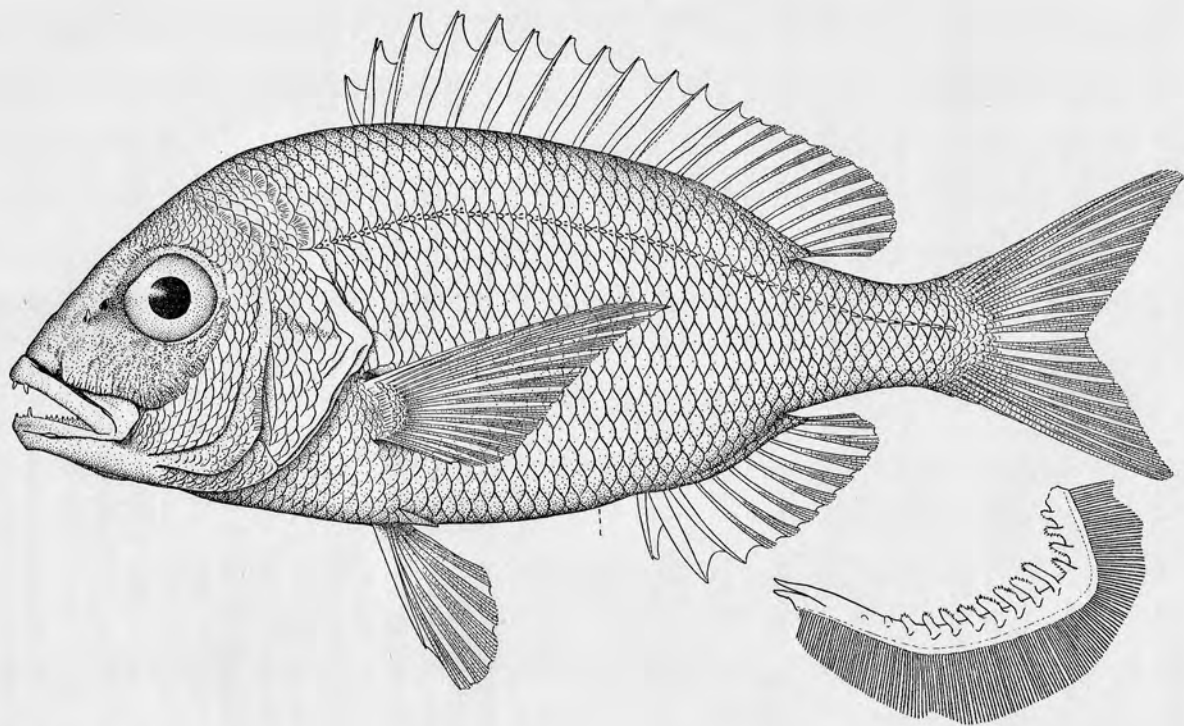
DESCRIPTION DE DENTEX ANGOLENSIS,
ESPÈCE NOUVELLE
D'UNE GRANDE IMPORTANCE ÉCONOMIQUE,
DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE TROPICALE,

par Max POLL (Tervuren) et G. E. MAUL (Funchal).

Parmi les Dorades pêchées sur le plateau continental de l'Afrique tropicale au sud de l'Equateur, figure une espèce particulièrement abondante dans le butin des chalutiers et qui fut recueillie en grand nombre par la Mission belge d'exploration océanographique, qui explora en 1946-47 les parages de la côte d'Afrique au sud de l'Equateur. La même espèce fut recueillie par le « Baldaque da Silva » au cours des explorations portugaises plus récentes dans les eaux d'Angola dirigées par le D^r NÜMANN (1951).

Ayant confronté les caractères de nos spécimens qui, à première vue, se rapportaient à *Dentex maroccanus* CUVIER et VALENCIENNES et après avoir convenu qu'il s'agissait d'une espèce voisine mais différente, nous avons décidé de publier sa description de commun accord.

L'un de nous eut l'occasion d'examiner les *Dentex maroccanus* du Muséum de Paris provenant de la Méditerranée avec l'autorisation du Professeur L. BERTIN, et il reçut en outre les plus utiles informations sur la morphologie de *Dentex maroccanus* grâce à l'aimable intervention du Professeur FURNESTIN, Directeur de l'Institut Scientifique des Pêches maritimes de



Dentex angolensis sp. n., ex. type 290 mm, station 147 ($\times 1/2$) et premier arc branchial.

Casablanca. Son collaborateur, M. René COUPE, attaché au laboratoire, établit avec soin un tableau de mesures demandées et prépara des arcs branchiaux qui furent confrontés avec les mêmes organes de nos exemplaires.

Ces différentes personnalités scientifiques voudront bien accepter ici nos plus vifs remerciements.

L'espèce nouvelle qui est proposée ici n'est pas très différente du *Dentex maroccanus* mais les différences observées sont constantes et bien nettes autant dans les proportions du corps que dans les caractères numériques.

Description (1). — Corps oblong, notablement comprimé, la ligne dorsale plus convexe que la ligne ventrale, 2,2 à 2,5 fois aussi long que haut. Tête comprise 2,55 à 2,75 fois dans la longueur standard, environ 2 fois aussi longue que large, environ aussi longue que haute. Museau comprimé et faiblement arrondi, un peu proéminent, 0,9 (juv. 92 mm) à 1,33 fois aussi long que l'œil (museau mesuré jusqu'au bout de la mâchoire supérieure). Museau 1,3 fois (juv. 92 mm) à 1,87 fois aussi long que la largeur de l'espace interorbitaire. Région postorbitaire (du bord postérieur de l'œil à l'extrémité de l'épine operculaire) égale ou un peu plus longue que le museau. Œil arrondi, son grand diamètre compris 0,7 à 0,8 fois dans la largeur de l'espace interorbitaire, compris 2,6 (juv.) à 3,6 fois dans la longueur de la tête, toujours plus grand que la hauteur préorbitaire. Celle-ci est comprise 1,25 à 2,75 fois (juv. 92 mm) dans le diamètre de l'œil, 4,46 fois à 7 fois (juv.) dans la tête. Bouche presque horizontale, à menton non proéminent, à maxillaire atteignant le niveau du 1/5^e antérieur de l'œil. Maxillaire modéré, environ aussi long que la mâchoire inférieure, sa plus grande largeur environ égale au 1/4 du diamètre de l'œil. Dents coniques, en une forte rangée aux 2 mâchoires, précédées en avant de 2 fortes canines de chaque côté, les postérieures les plus longues. La rangée de dents coniques est doublée antérieurement et intérieurement par une bande de très petites dents coniques. Dents vomériennes et palatines absentes. Narines séparées, la narine postérieure environ aussi éloignée de l'œil que de la narine antérieure. Opercule offrant 1 épine mousse. Branchiospines au nombre de 10, c'est-à-dire 9 + 1 (minuscule) sur la partie inférieure du 1^{er} arc branchial, au nombre de 16 à 18 en tout. Nageoire dorsale comprenant

(1) Exemplaires récoltés de 92 à 295 mm.

	<i>DENTEX maroccanus.</i> Maroc : Casablanca 26-V-1953			
Longueur totale mm	239	203	193	180
Longueur standard (sans caudale)	187	160	152	141
Longueur de la tête	65	57	52,5	49
Largeur de la tête	32	28	26	24
Hauteur de la tête	60	52	49	48
Hauteur du corps	80	65	59	56
Espace interorbitaire	15	13,5	12	11
Œil (gauche et droit)	19,5 - 21,5	18 - 20	17 - 19	16 - 17,5
Museau (longueur sans la lèvre)	21,5	17,5	17	16
Préorbitaire	11,5	10	9	8,5
Post-orbitaire... ..	28	24	21,5	20
Nombre de branchiospines... ..	11	11	11	11
Nombre de rayons de la dorsale épineuse	XII	XII	XII	XII
Nombre de rayons de la dorsale molle	10 + 1	10 + 1	10 + 1	10 + 1
Anale épineuse	III	III	III	III
Anale molle	8 + 1	8 + 1	8 + 1	8 + 1
Plus longue épine dorsale... ..	30,5	26	23	18
Longueur pectorale... ..	65	57	51	49
Longueur ventrale	43	37	36	35
Ecailles ligne latérale... ..	50	50	50	49
Sexe... ..	♀	♂	♂	♂

(1) Mesures établies indépendamment des autres; la hauteur préorbitaire,

<i>DENTEX angolensis.</i> Congo et Angola				N° 8. Coll. « Baldaque da Silva » Angola (1)
St. 13	St. 118	St. 157	St. 29	
245	212	197	190	250
189	162	152	141	199
71	59,2	56	55	75
35	28,5	26,5	25	37
74	59	56	52	74
83	71	63	58,5	89
15,5	13,5	13	12	17,5
20 - 21	16,5 - 17,5	16 - 17	17 - 17	22
25 (22)	22 (18)	19 (16)	19 (15,5)	25
14,2	12	10	9,5	20,5
28,5	24	22	21	29
10	10	10	10	9
XII	XII	XII	XII	XII
10 + 1	10 + 1	10 + 1	10 + 1	10
III	III	III	III	III
8 + 1	8 + 1	8 + 1	8 + 1	8
27 (5 ^e)	24 (4 ^e)	21,8 (5 ^e)	20 (5 ^e)	—
67,5	56	51,5	51	66
42	34	32	35	43,5
47	48	48	46	48
♂	♀	♀	vidé.	—

mesurée obliquement, n'a pas ici la même valeur comparative.

12 épines et 10 + 1 rayons mous. Epines de longueur croissante jusqu'à la 4^{me} ou 5^{me} qui est la plus longue et qui est comprise 2,4 à 3 fois dans la longueur de la tête. Anale comprenant 3 épines et 8 + 1 rayons mous. Pectorale comprenant 15 à 16 rayons et ventrale 1 épine et 5 rayons mous. Ventrale mesurant environ les 2/3 de la pectorale. Ecaillure cténoïde, comprenant 46 à 48 écailles en ligne latérale, celle-ci parallèle à la

5 (orig. dors.) ou 7 (rég. prédors.)

ligne médio-dorsale, _____ en

12

ligne transversale. Pédoncule caudal 1,5 à 1,7 fois aussi long que haut. Caudale échancrée à lobe supérieur généralement un peu plus long.

Coloration. — Entièrement rouge, approchant de la teinte vermillon, argenté et plus pâle sur les régions ventrales. Des reflets dorés sur tout le corps. Nageoires roses avec les membranes interspinales dorsales plus rouges à leur bordure marginale. Iris doré.

Affinité. — Cette espèce ressemble au *Dentex maroccanus* mais en diffère nettement par le nombre de branchiospines, sur la partie inférieure du premier arc, toujours égal à 10 (9 + 1) alors qu'il est au moins égal à 11 chez *D. maroccanus* de la Méditerranée. La tête est plus forte chez *D. angolensis*; elle est comprise au maximum 2,75 fois dans la longueur standard chez cette espèce au lieu de 2,8 à 2,9 chez *D. maroccanus*. La région postorbitaire, égale ou un peu plus longue que le museau chez *D. angolensis*, est 1,2 à 1,3 fois plus longue chez *D. maroccanus*. Quant à l'espace préorbitaire, il est, à taille égale, sensiblement plus haut chez *D. angolensis*, comparé au diamètre de l'œil.

Les épines dorsales sont en moyenne un peu plus courtes chez cette espèce que chez *D. maroccanus*, d'après l'examen comparatif de spécimens de même taille appartenant aux deux espèces. Enfin, les nombres d'écailles en ligne latérale sont bien différents: 46-48 d'une part, 49-50 d'autre part.

Il ne peut s'agir bien entendu de *D. cunninghamii*, qui offre 60 écailles en ligne longitudinale, un espace interorbitaire très large, 1 1/4 fois aussi large que le diamètre de l'œil et 10 rayons mous à la dorsale ainsi qu'à l'anale. Nous ne citons d'ailleurs cette espèce que parce qu'elle fut décrite des côtes d'Angola.

Nous joignons à notre description un tableau de mensurations se rapportant à 4 *Dentex maroccanus* originaires du Maroc et à 4 *Dentex angolensis* originaires du Congo et d'Angola. Chaque série de 4 spécimens comporte des individus de longueurs comparables, choisis à dessein, afin d'éviter le danger de comparer des mesures et des proportions qui varient avec l'âge telles que le diamètre de l'œil, la hauteur préorbitaire, la longueur des épines, etc.

Les longueurs sont exprimées en mm.

LISTE DES EXEMPLAIRES EXAMINÉS.

1 ex. type, 290 mm (355 g). (Coll. Exp. océan. belge).

St. 147: 0°00' S - 8°58' E, 45 milles N by E. Port Gentil, 11-III-1949; ch. (1 h); profondeur: 250-300 m; fond de sable vaseux vert.

86 ex. paratypes, 92 mm (11 g) à 320 mm (450 g). (Collect. Expéd. océan. belge).

Stations: 9, 13, 29, 42, 43, 50, 57, 58, 62, 71, 75, 76, 77, 101, 118, 120, 135, 143, 144, 145, 147, 157, 178, 191, 195, 199, 204, comprises entre 0°00' et 14°05' lat. S., 8°31' et 13°31' long. E; dates 4/5-VIII-1948 à 18/19-V-1949; chalut à panneaux; profondeurs: 55 à 300 m; fonds: sable vaseux brun, corail, vase brune sableuse, vase verte, vase noire, roche.

1 ex. paratype, 250 mm. (Coll. « Baldaque da Silva »).

Station: Parages de l'Angola, à hauteur de Loanda, à 3 milles de la côte; 9-VI-51; chalut; profondeur: 67 m; (ex. n° 8, Coll. Mus. Munic. Funchal).

D'après le Dr NÜMANN, la même espèce a été prise encore par l'expédition portugaise en différents endroits entre 5° 30' S et 16° 30' S, à des profondeurs variant entre 100 et 125 m.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles